



5 OCTOBRE 2017 | 14h

La réforme du droit des contrats : un an après incidences pratiques

AMPHI MERCURE | FACULTÉ DE DROIT,
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Colloque organisé par la faculté de droit Le Mans Université
(Themisum) et l'association des juges et anciens juges des
tribunaux de commerce du Mans, en partenariat avec le
barreau du Mans et l'ordre régional des experts-comptables

Le Mans Université, 5 octobre 2017
14 heures - 18 heures | Amphi Mercure, Faculté de droit

| PROGRAMME

Présentation par Michel Pichon, vice-président du Tribunal de commerce du Mans et président de l'association des juges et anciens juges

Introduction (présentation générale de la réforme et application dans le temps) par M. Didier Cholet, maître de conférences, Le Mans Université

La négociation et les avant-contrats, par Sandrine Drapier, maître de conférences, Le Mans Université
Maître Véronique Le Meur-Baudry

La validité des contrats face aux déséquilibres contractuels (violence économique et clauses créant un déséquilibre significatif) et par Myriam Roussille, professeur, Le Mans Université
Maître Gaëlle Leroy
Avec la participation d'un Chef d'Entreprise

L'imprévision et l'exécution des contrats par Marie-Julie Loyer-Lemerrier, maître de conférences, Le Mans Université
Maître Lucia Pereira

Les sanctions de l'inexécution du contrat par Hélène Juillet-Régis, maître de conférences, Le Mans Université
Maître Emmanuel Loiseau
Avec la participation d'un juge du Tribunal de commerce

Conclusion par Jean-Pierre Poirier, président du Tribunal de commerce du Mans.

*Chaque intervention sera suivie d'observations de praticiens
puis d'un débat avec le public.*